

218P NP **DM70**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Le 19 septembre 2005

Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Secrétariat de la commission
575, rue St-Amable bureau 2.10
Québec, Québec
G1R 6A6

**MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET
DEPARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE L'AUTOROUTE 15
ET L'ÉCHANGEUR JEAN-LEMAN**

Monsieur les commissaires,

Je demeure à St-Constant depuis bientôt 14 ans. Nous avons choisi de nous établir sur la rue Delage parce que cet endroit nous offrait à la fois la tranquillité de la campagne et les avantages de la ville à cause de la proximité des services. Issue d'une famille d'agriculteur, j'ai passé mon enfance à la campagne. Je connais bien la richesse de la terre.

Mes valeurs

Je suis mère de trois enfants et enseignante au niveau primaire dans une école de Ste-Catherine. J'essaie de transmettre à mes enfants ainsi qu'à mes élèves des valeurs tel que le respect, la justice, l'honnêteté, l'intégrité, etc. Je les amène aussi à faire confiance aux gens qui ont une autorité sur nous. Je suis une personne positive qui croit en la vie et qui est capable de voir le bon côté des choses.

Défendre sa qualité de l'environnement

Bien sûr, je me suis d'abord intéressée au projet de l'autoroute 30 au sud parce que premièrement, il allait altérer ma qualité de vie ainsi que celle de ma famille de par sa proximité et deuxièmement parce qu'il allait saccager à tout jamais une grande partie des plus belles terres du Québec.

Première partie des audiences

J'ai participé à la première partie des audiences publiques qui se sont tenues à St-Constant. Plus la soirée avançait, plus j'avais la rage au cœur. J'avais l'impression que les gens qui nous expliquaient le projet, qui répondaient à nos questions, manquaient d'intégrité, d'honnêteté, de transparence. J'avais l'impression qu'ils façonnaient leurs réponses afin de satisfaire notre gouvernement qui avait fait une promesse électorale à l'aveuglette. Ce qui me préoccupe au plus haut point, c'est que par soif de pouvoir, un homme a fait de l'autoroute 30 au sud un enjeu électoral sans se soucier de nos belles terres agricoles, de l'environnement, des centaines d'emplois perdus, du coût exorbitant de cette alternative et surtout des valeurs qui nous animent.

Et dire que les Libéraux pensent qu'ils ont remporté le comté à cause de leur option la 30 au sud, grave erreur. Bien sûr le vent libéral a soufflé et il a pensé que la population voulait avoir l'autoroute au sud. Ce n'est pas comme ça qu'on décide de l'emplacement d'une autoroute.

La population a été bernée. Nous sommes pris au piège par des politiciens mal intentionnés. Nous, nous en occuperons lors de la prochaine élection.

CONTRE JEAN-LEMAN

Je suis contre la construction du tronçon Jean-Leman parce qu'il n'est pas nécessaire. Dans la réalité, il n'y a aucun avantage à construire l'autoroute au sud dans les plus belles terres agricoles. L'autoroute 30 doit être construite sur la 132 et par conséquent le tronçon Jean-Leman n'a pas sa raison d'être. Je m'explique.

LA LOI SUR LA PROTECTION DES TERRES AGRICOLES.

Premièrement, il y a la loi du zonage agricole qui dit que lorsqu'il y a une alternative en zone blanche, alors cette zone doit être privilégiée pour recevoir toute nouvelle infrastructure. Cette loi est sacré à mes yeux. C'est pourquoi le tronçon Jean-Leman ne doit pas être construit en zone agricole et bien en zone blanche dans l'axe de la 15. Le ministère n'aura qu'à se creuser un peu plus les "ménèges" pour trouver des solutions à ses "faux" problèmes de convergences et de divergences. On converge et diverge à journée longue sur nos routes et puis après. Qu'ils modifient les courbes pour favoriser le déplacement sécuritaires des personnes et des marchandises. Pour ce faire, ils

n'ont qu'à utiliser les terres et les servitudes situées de chaque côté de cette route 15, qui appartiennent déjà au gouvernement.

Il en va de même pour la construction de la 30 au sud dans les terres. Dans ce cas-ci, il y a une autre alternative : la 132. Tous les gouvernements antérieurs y compris le gouvernement Libéral avant le règne de M. Charest, privilégiaient ce tracé. Qu'est-ce qui a tant changé pour en arriver à une décision aussi incompréhensible, irrationnelle et improvisée ?

Qui nourrira le Québec si nous sacrifions sans scrupule les plus belles terres du Québec? Les terres agricoles sont de précieux biens autant pour les agriculteurs qui les cultivent de générations en générations que pour l'ensemble de la population qui pourra s'approvisionner localement (en parlant du Québec tout entier) et ce pour les années à venir.

L'environnement

Deuxièmement, il y a l'environnement. Le tronçon Jean Leman détruit des terres, des marais, des boisés, des cours d'eau etc.... Vive le plan de développement durable. Tout comme la loi de la protection des terres agricoles, cet avant projet de loi et éventuellement cette future loi, vivent sur du temps emprunté. Il n'y a pas d'autre issu avec un gouvernement peu soucieux de ses racines et hyper capitaliste. C'est vrai, c'est la nature même du parti Libéral.

Règle quoi

Troisièmement, cela ne règle rien même pas notre problème de congestion sur la 132. Au contraire, par souci d'économie puisque les prix de l'essence ne cesseront d'augmenter, il est clair que les gens, dans la grande majorité des cas, poursuivront leur chemin vers la 132. Non seulement parce que c'est plus court, mais aussi pour une foule d'autres raisons : Le magasinage, la restauration, le divertissement etc.... Tout ce qu'apportera ce tronçon, c'est un peu plus de pollution au sud de nos villes respectives. Pollution de l'air, pollution de l'eau, pollution par le bruit, pollution par des déversements possible, pollution visuelle, détérioration des terres par l'érosion accrue du au vent etc.... C'est définitivement un "must". Il n'y a pas de doute !!!!!!!

Incroyable, nous aurions tous les inconvénients d'une autoroute sur nos belles terres sans pouvoir bénéficier des avantages de cette dernière. Les résidents de St-Constant, Delson et Ste-Catherine ne pourraient pas avoir accès à cette voie rapide puisqu'il n'y aurait aucune entrées, n'y sorties pour eux. Donc impossible de l'utiliser sans faire un grand détour. Nous sommes pris au piège.

Si l'autoroute était construite sur la 132, elle serait utile pour nous tous. En plus de favoriser le développement du transports en commun, la décontamination de sites, accès plus sécuritaire en général et rapide vers l'hôpital Anna-Laberge etc....Nos problèmes seraient réglés une fois pour toute.

Les coûts

Quatrièmement, il y a le coût!!! 52M\$ pour 3,4 Km d'autoroute. Cela évidemment, comme tout bon projet gouvernemental, sera révisé à la hausse plusieurs fois. Il y a le tronçon de la 15 de l'échangeur 132/15 au nord au futur échangeur de la 30/15 au sud qui peut très bien faire l'affaire. Je suis sûr qu'il peut être aménagé pour une fraction de cette somme.

De toute manière, c'est 52M\$ de trop au total car si le tracé de la 132 avait été retenu jamais nous n'aurions parlé de ce tronçon. Un 52M\$ que notre gouvernement pourrait facilement redistribuer également entre l'éducation et la santé. Voilà un excellent placement. Vite à la table des "négos" pour régler les normes salariales en éducation.

D'un côté, sur la 132. il n'y a plus personne à exproprier, c'est déjà fait tandis qu'au sud, il y a des agriculteurs, des résidants et une compagnie prospère à exproprier. Tout cela coûtera combien? Pas besoin d'avoir fait de grandes études pour comprendre que le coût sur la 132 sera beaucoup moindre. C'est révoltant de voir ce que le gouvernement veut faire avec NOTRE ARGENT alors qu'il y a de si grands besoins dans les hôpitaux, les écoles...

Lorsqu'une personne est venue au micro lors des audiences du BAPE pour demander pourquoi l'autoroute n'est pas construite sur la 132, ils ont répondu que les automobilistes devraient à deux reprises ralentir leur vitesse de 100km/heure à 90 km/heure et qu'il y aurait trop de divergence et de convergence. Bien sûr, au sud aucun résident du coin ne peut l'utiliser, il n'y a donc pas de divergence et de convergence. À mon avis, ce sont deux raisons

ridicules. Dans ce cas, plusieurs autoroutes devront être refaites au Québec! Il est vrai qu'une autoroute sans entrées, n'y sortis, sans courbes... et sans automobilistes est plus sécuritaire!!!


Conclusion

Voilà ce que j'ai sur le cœur, ce qui me fâche, m'enrage... C'est un gros scandale politique qui est en train de germer sous nos yeux. Je ne peux m'empêcher de le crier haut et fort à qui veut l'entendre. Ce gouvernement n'a pas ce qu'il faut pour gouverner le Québec. Les valeurs qui semblent le guider ne correspondent pas aux valeurs que j'essaie de transmettre aux enfants que je côtoie.

Par contre, il y a encore une petite lueur qui brille puisque l'autoroute n'est pas construite. Je me dis qu'il est impensable que le BAPE puisse entériner un tel projet. J'espère ne pas perdre toutes mes illusions. J'espère que quelqu'un se réveillera, mettra ses culottes et dira : « Tout ça n'a pas de bon sens! »

Bref, le tronçon Jean Lemay ne doit pas être construit et cela dans les meilleurs intérêts de notre collectivité. L'autoroute 30 doit être construite sur 132.

J'ATTENDS LA RÉPONSE DU BAPE AVEC IMPATIENCE.


Johanne Van Winden